



Arsea Association Régionale Spécialisée
d'action sociale, d'Éducation et d'Animation

Projet d'association 2016-2020

SYNTHÈSE



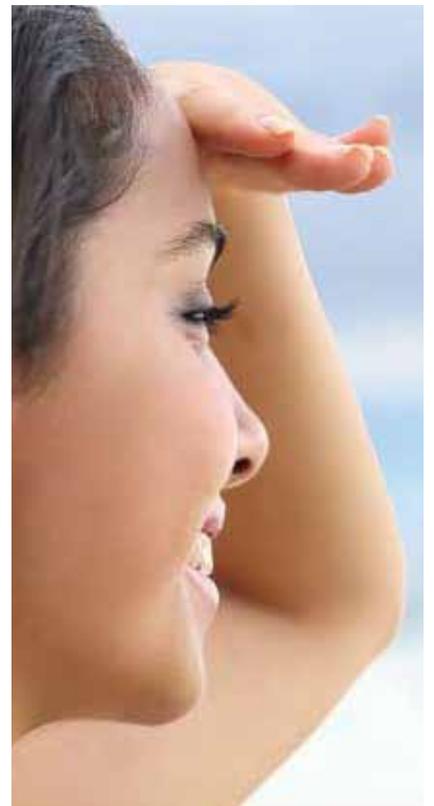
**PROTECTION DE
L'ENFANCE**



**HANDICAP ET
INSERTION**



**DÉVELOPPEMENT
SOCIAL**



Une place pour chacun
Un projet pour tous

70 ans
DÉJÀ !

en 2016

Ensemble poursuivons notre engagement !

Dans une société en profonde mutation, où l'action publique se modernise, où les politiques sociales se complexifient, où la pression économique ne cesse d'augmenter, les associations sont confrontées à des contraintes inédites qui les font entrer de plain-pied dans le monde de la compétition et de la concurrence. La commande publique réclame de l'efficacité, de l'efficace, en d'autres termes, nous demande des résultats tangibles.

Au moment où la cohésion sociale s'effrite, où les systèmes de valeurs et les repères se délitent, notre Association doit prendre la mesure de ces changements en créant des compétences nouvelles. L'ampleur des besoins, générés par la crise économique et ses conséquences sociales et morales, a conduit à une diversification de l'offre à travers des politiques publiques qui étendent leur champ d'action à toutes les personnes vulnérables.

L'évolution de la législation qui structure les politiques publiques réinterroge nos pratiques et nous conduit à nous positionner clairement comme des acteurs engagés face à une pression sociale qui s'accroît et des demandes qui se déploient dans des domaines nouveaux et des publics particuliers.

Dans ce contexte mouvant et incertain, l'actualisation du projet d'association nous mobilise sur ces nouveaux enjeux pour que les valeurs qui nous portent nous conduisent à faire vivre notre volonté de construire des réponses collectives et individuelles donnant à chacun « la capacité d'agir ».

Notre action s'inscrit dans une « mission d'intérêt général » visant la protection et l'émancipation des personnes fragilisées quels que soient leurs difficultés ou leurs handicaps à travers un accompagnement personnalisé conduisant à leur réalisation personnelle et citoyenne.

Représentant de la société civile, l'ARSEA, dans une continuité historique, se positionne par ses engagements comme acteur des politiques publiques et s'organise pour répondre aux nouveaux défis de l'inclusion sociale.

C'est dans cet esprit que l'Association s'est fixé un impératif qui fédère ses membres et souligne ses finalités :

**“ Une place pour chacun
Un projet pour tous ”.**



D^r Materne Andrès
Président
Juin 2016

UNE ORIENTATION MAJEURE

Des objectifs



L'ARSEA se trouve au carrefour de contraintes et d'attentes nouvelles, elle doit faire face à une demande de prise en charge qui se transforme et s'étend, tout en composant avec des restrictions budgétaires au sein d'une société en ébullition. Dans cet environnement incertain, l'ARSEA réaffirme vouloir occuper toute sa place pour contribuer à la cohésion sociale à travers le renforcement de sa politique d'ouverture, pour aller vers toujours plus d'inclusion sociale. C'est cette volonté qui oriente notre projet à travers une ambition qui s'inscrit sur le long terme : nouer le dialogue entre toutes les parties prenantes et avec l'environnement pour que change le regard porté sur les personnes en situation de handicap, en difficultés sociales, c'est-à-dire créer les conditions pour « faire société » afin que le vivre ensemble devienne une réalité.

Cette orientation majeure est étayée par quatre grands objectifs interactifs :

▶ **Repenser la gouvernance associative pour un fonctionnement pertinent et ouvert**

Les effets escomptés sont une plus grande participation à la politique globale menée par l'Association, la reconnaissance et la mise à profit des compétences de chacun, la recherche de performance qui allie qualité de l'accompagnement, des conditions de travail et modèle économique raisonné. L'ouverture vise un développement associatif maîtrisé et faisant sens, apportant des complémentarités, garantissant aux usagers des prestations diversifiées. De plus, en améliorant l'efficacité du dispositif, nous pensons gagner en intelligence collective à travers un engagement citoyen de l'Association.

▶ **Rechercher de la cohérence et de l'efficacité dans l'action associative**

Les effets attendus visent une plus grande cohésion interne grâce à des transversalités effectives et porteuses de logique de parcours et de développement pour les usagers, mais aussi pour les salariés grâce à des trajectoires professionnelles portées par la formation tout au long de la vie. L'efficacité passe aussi par l'ouverture au mécénat pour augmenter les ressources associatives avec pour effet le soutien des projets d'existence des usagers, qu'ils soient mineurs, jeunes majeurs ou adultes.

▶ **Apporter des réponses territorialisées, conjuguant des compétences à travers des partenariats ciblés**

Les effets de cette politique doivent permettre de consolider l'offre de services, la rendre lisible aussi bien pour les décideurs que pour les usagers. L'ancrage territorial devrait également permettre une effectivité des mutualisations pour des synergies mises au service du projet et parcours des usagers. La mise en œuvre de modalités coordonnées et innovantes pour répondre



à des situations de plus en plus complexes rendra possible des propositions de solutions pour le plus grand nombre. L'ancrage territorial consolidera une démarche prospective et la veille sociale favorisant l'adaptation de notre offre aux évolutions des besoins et attentes de la population.

▶ **Élaborer une stratégie de communication à l'interne et à l'externe**

Les effets générés doivent conduire à améliorer les processus de communication, à travers une démarche instaurant des échanges productifs en y associant toutes les parties prenantes. La concertation devra nous conduire à la coproduction de projets, d'actions pour une approche participative des missions imparties par la puissance publique. L'Association doit donner une visibilité à son positionnement, à son engagement d'acteur majeur du secteur de l'économie sociale et solidaire.

Évaluer pour accompagner le changement

Nous souhaitons donner à ce projet toute sa portée à travers une démarche évaluative qui permettra d'en mesurer les effets grâce à des indicateurs que nous construirons ensemble. Ce mouvement réflexif vient en soutien de nos choix stratégiques et enrichit notre projet associatif grâce à la participation de tous.

En ouvrant le débat, nous faisons de l'évaluation une ressource et le pivot de la démocratie associative.

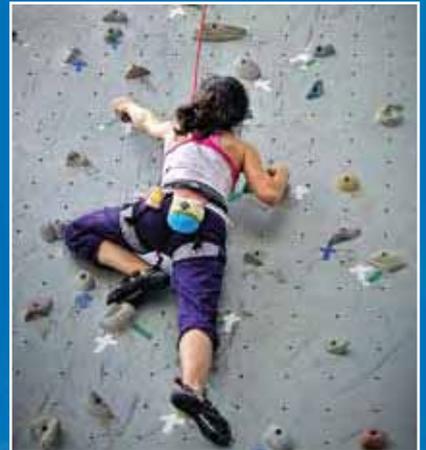
L'Association et les professionnels qu'elle emploie partagent une même éthique. Ils travaillent ensemble à promouvoir un modèle de société fondée sur le respect des libertés et des droits fondamentaux, sur l'égalité des chances.

L'ARSEA se fédère autour d'une règle d'action :

**“ Une place pour chacun
Un projet pour tous ”.**



⚡ Garantir aux usagers des prestations diversifiées



⚡ «Faire société» afin que le vivre ensemble devienne une réalité...



⚡ Répondre aux nouveaux défis de l'inclusion sociale



Créée le 6 mars 1946 par décret ministériel, l'ARSEA, comme toutes les associations de « Sauvegarde de l'Enfance », s'est vue confier une mission de service public avec mandat d'apporter une aide technique au secteur naissant « de l'enfance inadaptée ». Elle fut chargée de créer et de gérer des établissements pour répondre aux besoins socio-éducatifs et pédagogiques d'une jeunesse en difficultés et à l'abandon au sortir de la guerre.

Fidèle à l'esprit des fondateurs, elle s'est constamment adaptée aux politiques publiques en matière sociale et médico-sociale. Elle a développé des actions en direction des personnes en situation de handicap (1960) et en direction des personnes en difficultés sociales (1980). En 1991, sa mission est reconnue d'utilité publique ce qui favorisera son développement.

Aujourd'hui, forte de plus de 1200 salariés, l'ARSEA accompagne chaque année près de 12000 bénéficiaires, à travers la gestion de plus de quarante structures groupées en trois secteurs d'activité interdépartementale :

■ accompagnement des jeunes en difficultés psychosociales

Pôle protection de l'enfance

■ actions diversifiées et adaptées à destination de personnes en situation de handicap et autistes

Pôle handicap et insertion

■ prise en compte d'adultes en pluri-difficultés et de seniors

Pôle développement social

Pour dynamiser ces trois pôles d'action, l'ARSEA s'appuie sur des valeurs qui s'inscrivent dans la longue tradition humaniste rhénane à l'écoute et au service de la personne, dans le respect de sa dignité et le souci de son épanouissement.

Elles s'articulent autour :

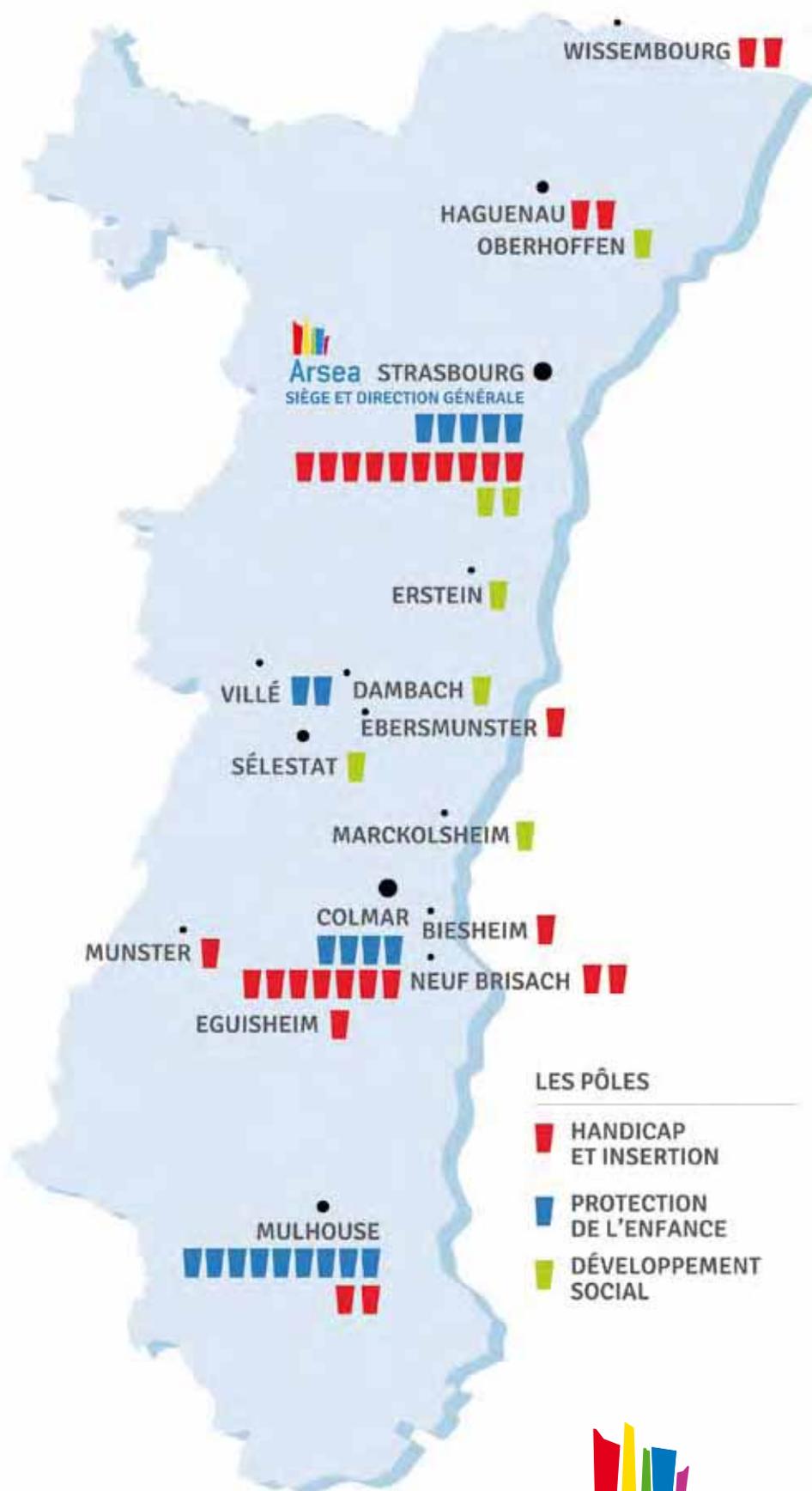
- du respect des droits, de la singularité et de la dignité de toute personne humaine
- de l'attachement à l'article 1 de la Constitution « la France est une république indivisible, laïque, démocratique et sociale... Elle respecte toutes les croyances »
- de l'écoute et du dialogue pour des interventions portées par un esprit d'ouverture et de tolérance
- du refus de toute ségrégation associé à la volonté d'émancipation et d'inclusion sociale.

L'ARSEA s'engage concrètement à garantir et protéger les libertés et les droits fondamentaux des usagers à travers une exigence et une ambition qui la conduisent à :

- lutter contre toutes les formes de discrimination
- défendre une vision du monde humaniste et solidaire
- diffuser et mettre en œuvre une culture de la bientraitance
- personnaliser une offre de qualité fondée sur la diversité des expériences
- rester ouvert à la recherche, à l'innovation au regard de l'évolution des usagers
- initier des partenariats pour favoriser des logiques de parcours et des démarches d'*empowerment*
- promouvoir un management fondé sur le respect, le dialogue et la responsabilité.

À l'écoute et au service de la personne, dans le respect de sa dignité

IMPLANTATIONS en 2016



À PARTIR DES IMPLANTATIONS, NOUS INTERVENONS
SUR L'ENSEMBLE DE LA RÉGION ALSACE



Siège et Direction Générale

204 avenue de Colmar
BP 10922
67029 STRASBOURG Cedex 1
© 03 88 43 02 53

Pour tout renseignement

>>> www.arsea.fr